



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-LOIRE

INAUGURATION DE L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ET DE LA CRECHE DE LAUSSONNE

Vendredi 17 juin 2016

Discours de M. Eric MAIRE, préfet de la Haute-Loire

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement Monsieur Pierre GENTES, maire de Laussonne et Monsieur Philippe DELABRE, président de la communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage pour leur invitation à l'inauguration de la nouvelle école maternelle et primaire de Laussonne et de la crèche communautaire.

Cette réalisation est un signe de bonne santé pour votre commune dont le nombre d'enfants scolarisés augmente; il est passé de 35 en 2004 à 65 en 2008 pour se stabiliser par la suite aux alentours de 70. Beaucoup de communes rurales aimeraient connaître une telle progression.

L'ancien bâtiment était devenu trop exigü.

Je sais combien ce projet était important pour la commune, car ouvrir une école, l'aménager est sans doute le plus beau des projets pour une commune, pour les familles, pour les enfants.

La crèche, l'école maternelle sont les lieux des premières socialisations, où l'on apprend à vivre ensemble, où l'on apprend le respect de l'autre.

L'école, c'est le lieu des premiers apprentissages « Lire, écrire, compter », mais c'est aussi le lieu où l'on amène les enfants à comprendre notre société et à exercer leur esprit critique.

Comme l'a écrit, un grand pédagogue, Jean PIAGET, « *Apprendre, c'est prendre conscience et non suivre une voie toute tracée la meilleure fût-elle.* »

L'école est l'institution qui forme les citoyennes et les citoyens de demain, qui leur explique ce que signifie notre devise, « Liberté, Egalité, Fraternité », qui leur transmet les valeurs de la République.

C'est d'autant plus indispensable après l'effroyable attentat dont viennent d'être victimes un policier, Jean-Baptiste SALVAING et sa compagne, Jessica SCHNEIDER, en cette période où la France affronte le terrorisme, la barbarie qui vise à anéantir les valeurs qui fondent notre contrat social.

La seule réponse à apporter, c'est celle de l'éducation, c'est celle de la formation du citoyen. C'est la mission de l'école publique.

Ce travail fondamental est possible grâce à l'action des enseignants auxquels je rends hommage. Le terme d'instituteur, qui a été abandonné, le disait bien. Le maître ou la maîtresse d'école, c'est celui ou celle qui institue, qui donne un commencement.

Comme l'a si bien écrit Victor HUGO, « *Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines.* »

L'évolution de l'école n'est pas toujours facile et suscite souvent des débats passionnés dans notre pays. Néanmoins, l'école s'adapte à l'évolution de la société, à l'évolution des comportements des enfants et des familles, à l'évolution des modes de vie, à la prise en charge des enfants handicapés.

La Haute-Loire est un département où les rythmes scolaires couvrent l'intégralité des écoles publiques avec la mise en place de projets éducatifs territoriaux qui permettent de prolonger l'action éducative après la classe et qui associent, pour leur élaboration, les enseignants, les communes et les parents d'élèves.

Cette école et cette crèche que nous inaugurons aujourd'hui sont un investissement pour votre territoire, pour les enfants, pour les jeunes. Vous l'avez pensé avec bon sens.

La mutualisation de ces deux structures, au-delà des économies d'échelle, facilitera le passage de la crèche à la maternelle, puis de la maternelle au primaire.

Ces travaux sont aussi un investissement qui alimente le tissu économique local, les entreprises du bâtiment, et les prestataires qui sont intervenus sur le chantier.

Pour conclure, je voudrais saluer l'action dynamique du président de la communauté de communes, du maire de Laussonne et de leurs équipes.

Je tiens également à saluer l'implication du personnel de la crèche et du personnel enseignant qui font vivre cette belle structure.

Avec ces travaux, l'école de Laussonne dispose d'un équipement moderne, respectueux de ses enfants, de leurs parents et de l'équipe éducative.

Pour conclure, je citerai Jean-Jacques ROUSSEAU : « Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. »

Prenez donc le temps et profitez de votre nouvelle crèche et de votre nouvelle école.

Ces travaux sont un investissement durable pour la République.

L'école, c'est le cœur de la République. C'est par elle qu'elle s'est construite, qu'elle s'est affirmée et qu'elle perdure aujourd'hui dans notre pays.

Je vous remercie pour votre attention.